



GENEVE 05 mars 2013 23:10; Act: 05.03.2013 23:16

Tatouer les vélos pour dissuader les voleurs

La police peine à restituer les milliers de vélos volés à leur propriétaire. Une association lance un système de traçage en ligne.



le marquage prend 5 minutes et coûte environ 15 francs. (photo: tpi)

Sept petites reines sont dérobées chaque jour à Genève. Dans le canton de Vaud, en moyenne 2200 cyclistes par an voient leur monture disparaître dans la nature chaque année. Au total, en Suisse, ce sont plus de 100000 vélos qui sont volés dans le même temps. Une hémorragie que [Pro Vélo Genève](#) compte bien juguler. «C'est un frein au développement du vélo», a tonné mardi sa coordinatrice, Lisa Mazzone. Quelque 22% des personnes lésées se détournent de la bicyclette après avoir subi un vol. L'association a donc présenté sa solution: faire graver un numéro de manière visible sur le cadre. Ce «Bicycode» est ensuite intégré dans une base de données.

Des deux-roues utilisés comme appâts

Selon les statistiques, le canton de Berne est le plus touché par les vols de bicyclettes. Pour remédier à ce mal,

des députés Vert'libéraux locaux avaient tenté une parade spectaculaire, en 2010. Une vingtaine de deux-

roues munis d'une puce GPS avaient été déposés en ville. Ils devaient servir d'appâts pour débusquer les

malfrats. «Pas une solution miracle», avait concédé un élu de Winterthour, partenaire du projet. Une

opération similaire avait donné des résultats probants aux Pays-Bas.

Le pedigree des vélos marqués est facilement consultable sur internet. Les transactions entre particuliers ou avec un magasin de vente d'occasion deviennent plus sûres. Et si un deux-roues volé réapparaît, les personnes qui ont accès aux coordonnées des propriétaires – idéalement les gendarmes – peuvent facilement les contacter. «C'est moins onéreux qu'une puce GPS. Et un marquage visible est plus dissuasif», assure Lisa Mazzone. Le système est né en France en 2004, et il a déjà séduit 136000 cyclistes.

La police genevoise a été approchée pour être partie prenante du système, mais elle réserve encore sa réponse. En l'intégrant, Pro Vélo veut améliorer le taux de restitution des cycles volés, qui plafonne aujourd'hui à 3%.

(tpi/cge)

source : <http://www.20min.ch/ro/news/geneve/story/Tatouer-les-v-los-pour-dissuader-les-voleurs-27865579>